BRUXELLES (MPE-Média) – La Confédération européenne des industriels du papier (CEPI) se déclare satisfaite des conclusions règlementaires d'un rapport parlementaire européen sur les matières en contact alimentaire. Détails.

Les dirigeants du CEPI ajoutent que les emballages en papier-carton pour l'alimentation représentent un volume de 13,8 Mt/an. Ils notent que le rapport présenté par la députée européenne Christel Schadelmose sur les impacts de la base règlementaire concernant les matières en contact alimentaire soutiennent bien l'idée qu'un marché intérieur européen bien régulé est essentiel pour l'industrie des papiers-cartons, ses clients et ses usagers, alors qu'actuellement, seuls trois matières (plastiques, céramiques et cellulose regénérée) font l'objet de mesures à propos du contact avec les aliments.

L'absence de règle commune intra-européenne pour d'autres matières constitue un frein réel sur ce marché, précise le CEPI, évoquant des mesures divergentes dans certains pays de l'Union.

L'industrie du papier a édicté des règles et des standards mondiaux de sécurité pour ce type de matières d'emballages, mais cela ne peut pas remplacer le rôle du législateur européen, ajoute la même source se disant satisfaite de la qualité du rapport évoqué plus haut.

« Nous pouvons compter sur les connaissances scientifiques les plus récentes, l'état de l'art industriel et les pratiques les plus avancés et l'approche de l'Autorité européenne de sécurité des aliments pour garantir un haut niveau de protection des consommateurs en Europe », conclut le CEPI.

La Rédaction

www.cepi.org


ADHEREZ A L'ANNÉE À MPE-MEDIA
ET GAGNEZ 50% SUR TOUS NOS EVENEMENTS :
MATINÉES PLASTIQUES LE 5 AVRIL, ACIER LE 22 JUIN 2016
AU COEUR DES MATIÈRES PREMIERES ET DES ENERGIES,
"S'INFORMER, C'EST CHOISIR MPE-MEDIA"
Renseignements : contact@mpe-media.com
www.mpe-media.com
MPE MEDIA